

Paris, le 29 janvier 2021

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Chiffres de la sécurité routière en 2020 : une baisse exceptionnelle de la mortalité routière dans un contexte de crise sanitaire ayant drastiquement limité la circulation**

Selon les estimations de l'Observatoire national interministériel de la sécurité routière (ONISR), **2 550** personnes ont perdu la vie sur les routes de France métropolitaine en 2020. **Avec près de 700 décès de moins que l'an dernier, la mortalité routière est en baisse de -21,4 %.**

**Accidents, personnes tuées, blessés graves : tous les indicateurs en baisse dans une année marquée par la pandémie de la Covid-19**

La baisse de la mortalité s'accompagne d'une baisse de tous les autres indicateurs d'accidentalité routière, comparés à 2019 : le nombre d'accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre, enregistre une baisse importante de -19,7 % avec 44 997 accidents (soit 11 019 de moins qu'en 2019), le nombre de personnes blessées diminue de 20,9 % avec 55 754 blessés (soit 14 736 blessés en moins).

Selon **Marie Gautier-Melleray, Déléguée interministérielle à la sécurité routière** : « *Le caractère exceptionnel de cette baisse est à relativiser en raison du contexte de crise sanitaire ayant entraîné des mesures de restrictions de déplacements qui ont eu des effets massifs sur le trafic routier* ».

C'est ainsi que le trafic habituel a baissé de 75% en avril 2020, selon le CEREMA, par rapport aux mois précédents le confinement.

Par ailleurs, le contexte sanitaire a induit une évolution des comportements. En effet, les usagers ont privilégié les pratiques individuelles (avec l'essor notamment des Engins de Déplacements Personnels motorisés – EDPM, par exemple les trottinettes électriques -, vélo, marche à pied).

## Baisse conséquente de la mortalité pour tous les véhicules motorisés

### Baisse relative pour les usagers des modes de déplacements dits « doux » (EDP,EDPm, cyclistes, piétons)

- La mortalité routière est en baisse pour les **automobilistes**, avec **1 243** décès (379 tués de moins soit -23 %). Cette baisse un peu plus forte que la moyenne s'explique par la part importante de seniors qui se déplacent en voiture : les 75 ans et plus ont réduit fortement leurs déplacements avec l'épidémie et donc leurs déplacements en voiture et l'accidentalité qui peut en découler.
- La mortalité routière des **deux-roues motorisés** baisse également avec **577** décès (36 tués cyclomotoristes et 136 tués motocyclistes en moins). Pour les cyclomotoristes, la baisse concerne exclusivement les moins de 30 ans et se concentre sur les périodes de confinement ou de réduction du temps scolaire en présentiel. Pour les motocyclistes, se cumulent l'effet confinement sur des mois habituellement forts en termes de pratique (mars-avril), et le fait que les mois de relative liberté par rapport à l'épidémie ont accusé des conditions météo pluvieuses (juin et septembre) en particulier dans le Sud.
- On ne constate pas de baisse de la mortalité des **camionneurs (35 tués)** sans doute parce que la circulation des poids lourds, liée à des besoins économiques vitaux, n'a pas été fortement impactée par les restrictions.
- La mortalité des **usagers de véhicule utilitaire** baisse fortement (**57** personnes tuées, soit 41 décès en moins) mais la baisse semble concerner essentiellement l'usage non-professionnel de véhicules utilitaires.
- La mortalité des **piétons** baisse moins que la moyenne, avec **389** personnes tuées (94 tués de moins). La réduction de la mortalité piétonne des 75 ans et plus est bien plus forte que la moyenne (-24 %) mais la mortalité piétonne des 65-74 ans baisse à peine. Pour les autres classes d'âge, il semble que la réduction de la mortalité pendant les périodes de confinement ait été en partie compensée par une mobilité accrue le reste du temps.
- La mortalité des **cyclistes** baisse légèrement avec **174** personnes décédées (13 de moins). Le nombre de blessés à vélo baisse en agglomération et augmente hors agglomération. Si l'on tient compte des périodes pendant lesquelles les déplacements ont été fortement contraints, ceci traduit un fort développement de la pratique du vélo, en particulier hors agglomération où les vitesses élevées des usagers motorisés rendent les cyclistes d'autant plus vulnérables.
- La mortalité des utilisateurs d'EDPM est en très légère baisse : 10 en 2019 et 8 en 2020.

### Indicateurs relatifs à l'âge et aux réseaux

La mortalité routière baisse quel que soit l'âge, à l'exception des enfants et adolescents de moins de 18 ans, dont le nombre de tués estimé est stable (153 tués en 2020).

La baisse de la mortalité est la plus forte pour les personnes âgées de 75 ans ou plus

(-34 % soit 179 tués de moins qu'en 2019), qui contribuent pour 1/4 de la baisse globale. La baisse la moins forte est observée pour les personnes âgées entre 65 et 74 ans (-9 % soit 29 tués de moins).

La baisse de la mortalité des 18-34 ans, usagers à sur-risque routier important, est équivalente à la baisse globale ; elle contribue pour près de 1/3 à la baisse globale.

La baisse de la mortalité impacte tous les réseaux routiers ; elle est cependant moins marquée en agglomération, et plus marquée sur autoroute, les déplacements de proximité ayant été maintenus.

### **Baisse de la mortalité dans les Outre-mer**

Selon l'ONISR, 232 personnes ont été tuées en Outre-mer en 2020, soit -8,7 % par rapport à 2019. L'impact de la crise sanitaire sur les déplacements outre-mer n'est pas aussi marqué qu'en métropole : la mortalité routière baisse mais reste dans la fourchette de ces 10 dernières années.

Dans les départements Outre-mer (DOM), la mortalité routière est stable avec 160 décès, alors que les accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre, au nombre de 2 024, baissent de -11 % et le nombre de blessés, 2 592, baisse de -12 %.

La mortalité des collectivités d'Outre-mer et de la Nouvelle-Calédonie affiche un des plus bas niveaux de ces 10 dernières années avec 72 personnes tuées. Les forces de l'ordre ont enregistré 502 accidents corporels (-8,9%) et 714 blessés (-1,1%).

## Ajustement à partir de 2021 des méthodes d'analyse et de publication des indicateurs de la sécurité routière par l'ONISR et les observatoires locaux de sécurité routière

Étant donné le caractère très atypique de l'année 2020, les résultats sont en rupture avec les années précédentes, ce qui va introduire des modifications d'analyse au plan national et au plan local, pour les bilans de 2021 et des années suivantes. Les données de l'accidentalité ne pourront pas être comparées à la seule année 2020 mais à un état « avant crise sanitaire », qui pourra être l'année 2019, une moyenne 2017-2019 ou 2015-2019, en fonction de la significativité des indicateurs.

### Baromètre décembre 2020

209 personnes sont décédées sur les routes de France métropolitaine en décembre 2020, soit 75 de moins qu'en décembre 2019. Le nombre de décès estimés est inférieur à l'an dernier pour les automobilistes (112 tués soit 38 de moins) et les deux-roues motorisés (21 tués soit 27 de moins). Le nombre de décès des piétons (52 tués) et des cyclistes (12 tués) est stable.

En Outre-mer, la mortalité routière de décembre 2020 est supérieure à celle de décembre 2019, avec 25 personnes tuées.

Retrouvez l'intégralité du bilan *via* ce lien : <https://www.onisr.securite-routiere.gouv.fr/etat-de-l-insecurite-routiere/bilans-annuels-de-la-securite-routiere/bilan-2020-quasi-definitif-de-la-securite-routiere>

### Contacts presse Sécurité routière :

Amandine CUINET : 06 87 67 56 40

Alexandra THERIZOL : 06 01 13 05 28

Thierry MONCHÂTRE : 06 88 16 08 78